

Une nécessaire remise en état des brebis ce printemps

La sécheresse 2016 a impacté les performances des brebis : leur état corporel en ce début de printemps est moins bon qu'à l'accoutumée.

L'été 2016 a nécessité d'affourager les brebis parfois dès la fin juillet, et les conditions climatiques de l'automne qui a suivi n'ont pas autorisé un retour au pâturage. En conséquence, les animaux ont été nourris sur les stocks pendant plus de 6 mois, y compris dans les systèmes herbagers. À cela, s'ajoutent des fourrages de qualité

médiocres dans la plupart des cas, les récoltes ayant été tardives et pas toujours réalisées dans de bonnes conditions. Le mode d'affouragement et les conditions climatiques n'ont pas pour autant limité le parasitisme.



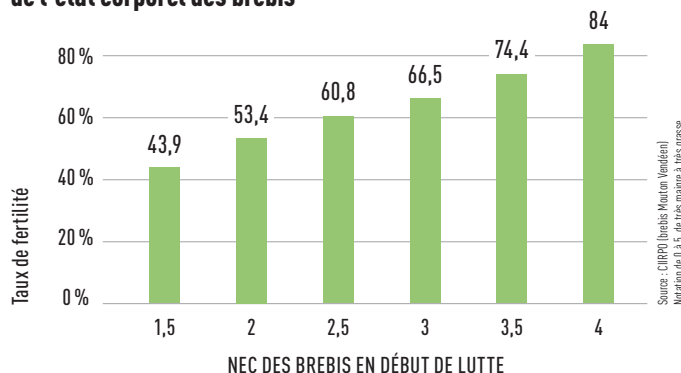
DES ANALYSES DE CROTTES EN CAS DE DOUTE

Si les brebis sont anormalement maigres (avec de surcroît un taux de mortalité élevé), il est indispensable de réaliser des analyses de crottes. Des vidéos « réaliser un prélèvement de crottes », « rationaliser l'utilisation des anthelminthiques pour limiter les résistances », « petite et grande douves : des parasites d'actualité » et des fiches techniques sont à votre disposition sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr. Prenez conseil auprès de votre vétérinaire.

Des brebis taries à remettre en état

L'état des brebis à la pose d'éponges a une très grande influence sur le taux de fertilité sur insémination animale (ci-dessous). Les résultats d'une récente étude conduite au CIIRPO sur le site du Mourier avec 2 600 brebis montrent très nettement que le taux de fertilité est faible avec des brebis maigres et très maigres (note ≤ 2). Par contre, il est supérieur à 70 % avec des brebis en bon état (note 3). **Quant aux brebis grasses, elles sont particulièrement fertiles, à condition toutefois qu'elles aient agnelé à l'issue de la mise à la reproduction précédente.** Il est donc primordial de ne pas éponger les brebis maigres et de les passer dans le lot de lutte suivant, le temps qu'elles reprennent de l'état.

Taux de fertilité sur IA en fonction de l'état corporel des brebis



Des brebis en lactation sous surveillance

Les brebis qui ne sont pas en bon état à l'agnelage produisent systématiquement moins de lait. Si c'est le cas et que les lactations sont assurées à l'herbe, il est inutile d'ajouter du concentré aux brebis en lactation. L'herbe de printemps a une valeur alimentaire très élevée et la complémentation n'apporte rien de plus. Par contre, compléter les agneaux à partir de 3 semaines ou un mois d'âge permet d'anticiper sur un sevrage précoce. En effet, rien ne sert de prolonger la lactation après 70 jours si les brebis sont maigres. Cela peut être le cas en particulier des antenaises (millésime 2015) et des vieilles brebis (millésimes 2009 et 2010). Les brebis maigres sont alors taries et les agneaux sont finis en bergerie. L'apport de concentré à l'herbe facilite ainsi la transition alimentaire, même si elle ne règle pas toujours les problèmes d'acidose.



LE CHIFFRE CLEF
DES BREBIS MAIGRES À L'AGNELAGE (NOTE D'ÉTAT CORPOREL < 3), C'EST 30 G PAR JOUR DE CROISSANCE EN MOINS PAR PORTÉE

Source : CIIRPO (brebis Mouton Vendéen en lactation à l'herbe)

Des solutions contre la nouvelle myiase ?

Depuis quelques années, des troupeaux du sud de la Vienne et du nord de la Charente sont atteints par des myiases dont les asticots ne ressemblent pas à ceux des myiases habituelles. Ces derniers sont en effet plus gros, avec une longueur dépassant 1 cm et environ 2 mm de diamètre. Ils sont également recouverts d'un petit duvet. Ils se logent principalement au niveau de la vulve et entre les onglons. D'année en année, le secteur d'attaques s'agrandit et atteint désormais le nord de la Haute Vienne. Des protocoles de traitement et de prévention ont été définis avec, entre autres, la mise à disposition d'un seau à l'ail qui semble prometteur. Des essais cliniques complémentaires vont être réalisés en 2017. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Laurent Saboureau (vétérinaire à l'Alliance Pastorale) ou les Groupements de Défense Sanitaire de la Charente et de la Vienne.

Minéraliser les brebis en fin de gestation

Ce printemps plus encore que d'habitude, des cures de minéraux aux moments stratégiques s'imposent : un mois avant la mise à la reproduction et un mois avant l'agnelage. Si les brebis qui vont être mises à la reproduction sont à l'herbe sans concentré, un apport de zinc, de manganèse, d'iode, de cobalt et de sélénium est apporté par une pierre à lécher, un seau, ou éventuellement un bolus. Si les brebis sont en bergerie avec du concentré, opter pour un CMV (complément minéral vitaminé) contenant en plus des vitamines A (transporteur du zinc) et E. Au cours des autres stades physiologiques, des cures d'un mois maximum alternées avec un ou deux mois sans apport sont également possibles. Une pierre de sel est disponible toute l'année (à l'herbe et en bergerie) pour les brebis, les béliers et les agneaux sevrés : le sel est nécessaire pour produire de la viande et du lait.



Tri des agnelles de renouvellement : 20 % minimum

Les brebis qui ont mis bas ce printemps sont, en règle générale, moins prolifiques que l'an dernier. Le choix des agnelles de renouvellement sera donc moins important. Pour autant, il est primordial de conserver des critères de tri stricts, notamment avec des poids minimums au sevrage : 25 kg pour un sevrage à 80 jours après un allaitement en bergerie, 28 kg pour un sevrage à 120 jours après un allaitement à l'herbe. D'autre part, respecter le taux minimum de 20 % d'agnelles dans le troupeau est indispensable, ce d'autant plus que la mortalité des brebis a été plus élevée qu'à l'accoutumée cet hiver. La réforme des millésimes 2010 et 2011 est également à prévoir. La productivité du troupeau dans les années à venir en dépend. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la vidéo « des agnelles de renouvellement triées dès le sevrage » sur nos sites www.idele.fr et www.inn-ovin.fr.

LE BERGER FUTÉ : 1 000 € À GAGNER POUR LE 1^{ER}

Ce concours, organisé dans le cadre du Salon Techovin 2017, a pour objectif de récompenser les astuces mises en place par les éleveurs ovins sur leurs exploitations. Ces astuces peuvent concerner les aspects matériels ou les aspects organisation du travail ou encore la conduite du troupeau. Tous les participants se verront offrir 2 entrées pour le Salon Tech-Ovin qui aura lieu les 6 et 7 septembre 2017 à Bellac. Ce concours est doté de 2 000 € de prix qui seront partagés entre les auteurs des 3 meilleures astuces.



Pour concourir, un dossier est à compléter et à retourner avant le 19 juillet 2017 à l'adresse : concours.techovin@gmail.com.

POUR EN SAVOIR PLUS :
Des vidéos dans la série « la chronique ovine en images »
sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr.

PROCHAINE LETTRE D'INFORMATION EN JUILLET 2017

Document réalisé par des techniciens d'organisations de producteurs et de chambres d'agriculture adhérent au CIIRPO des régions Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire.

Membres du comité de rédaction de cette lettre : Odile Brodin (chambre d'agriculture 18), Jérôme Dubouis (Ovins Berry Limousin), Béatrice Griffault (chambre d'agriculture 86), Danielle Sennepin (chambre d'agriculture 23), Sandra Demassy (Limouvin).
Coordonné et rédigé par Laurence Sagot (CIIRPO/Institut de l'Élevage)

Avec le soutien financier de :

